



ASSOCIATION DES USAGER-E-S DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINE ET DE SES ENVIRONS

10 rue du Château d'Uzou 31700 Blagnac

contact@autate.fr

Dimanche 26 mars 2017

Lettre au Président de la Commission Nationale du Débat Public, au Président de la Commission Particulière du Débat public

Copie : à Monsieur le président du Syndicat Mixte des Transports en Commun de Toulouse, aux vice-présidents et membres du bureau du SMTC.

Objet : suite remise des travaux de la CNDP

Messieurs,

Alors que la consultation des personnes publiques associées au projet Mobilités 2025-2030, comprenant notamment le projet de 3^{ème} ligne, touche à sa fin, nous revenons vers vous, en ce qui concerne les conclusions du débat public.

En effet, nous avons parcouru avec intérêt les deux documents rédigés par la Commission : compte-rendu du débat public (document vert) et le bilan du débat (document bleu) remis le 16 février 2017.

Nous soulignons à la fois la qualité du débat mené par la Commission durant la période ainsi que celle des documents finaux. Mais un certain nombre de points nous apparaissent comme incomplets en l'état actuel de notre niveau d'information.

D'une part, nous souhaiterions revenir sur les 4 pistes essentielles de recommandations (pages 103 à 105 du compte-rendu, document vert) que notre association souhaiterait voir convertir en actions et décisions de la part des pouvoirs publics :

- « un **garant post débat public** sera désigné par la CNDP après la décision du Maître d'Ouvrage », p. 104. Notre question est de savoir à quel horizon cette désignation aura lieu.

- « une **personnalité indépendante du Maître D'ouvrage**, issue de ces conseils pourrait piloter la transition participative avant l'enquête publique ». Notre question est la même que la précédente : quand ?
- « la commission souhaite **que soient étudiées avec soin et rigueur les solutions alternatives proposées par le collectif citoyen et l'AUTATE...** » (page 105). Sur ce point, il est pertinent de constater que vous aboutissez à la même conclusion que celle que nous avons formulée exactement le Mardi 13 septembre 2016 (Réunion d'ouverture du débat, Toulouse). A cet endroit, vous évoquez un **conseil scientifique** tel qu'évoqué par le Maître d'Ouvrage dans son dossier initial et en lien avec les conseils de développement. Là encore, nous souhaiterions savoir à quel horizon ce conseil scientifique et l'étude de l'alternative de l'AUTATE seront effectives ?

De notre point de vue, nous souhaiterions voir le financement d'une étude géographique indépendante, la nomination au plus vite d'un garant post débat public et la suspension temporaire du projet mobilités tant que les deux n'ont pas commencé à travailler.

D'autre part, dans le document bleu, d'autres éléments ont retenu notre attention :

- A la page 8, note 18 est annoncée la parution d'une étude universitaire sur le coût de la congestion qui devrait être rendue publique prochainement. Nous la lirons avec intérêt.
- P.10, vous soulignez qu'il aurait été souhaitable que le public « ait pu disposer de données et d'études plus étoffées sur la répartition des déplacements de l'agglomération ». Cette piste nous paraît encore d'actualité aujourd'hui.
- P.11, vous relayez le point de vue de la SNCF qui exprime l'impossibilité d'investir sur le réseau ferré urbain, arguant que les lignes sont déjà saturées. Est-ce que nous pourrions disposer sur cela du point de vue écrit et argumenté de la SNCF ?
- P. 13, vous appelez de vos vœux la mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance à mettre en œuvre et prenez le modèle du Grand Paris Express : est-ce que sur ce point, vous disposez d'éléments nouveaux ?

- Enfin, page 18 (et avant) vous rappelez la nécessité d'une politique ambitieuse de Parking-relais. Même si ce n'est pas notre axe prioritaire, certains de nos usagers nous interpellent sur ce point et nous souhaiterions savoir ce qu'il en est.

En effet, le temps file depuis la date du 16 février et des décisions relativement irréversibles continuent d'être prises autour de ce projet de 3^{ème} ligne. C'est pourquoi les questions de forme (de calendrier) paraissent aussi importantes que celles liées au fond (dépenser autant pour un tel tracé).

Vous remerciant de la qualité de votre écoute, nous vous adressons l'expression de nos sincères remerciements.

Dans l'intérêt de tous les usager(e)s des transports en commun de l'agglomération toulousaine,
cordialement,

Marie-Pierre Bès

Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line.